

DEBAT A L' ASSEMBLEE GENERALE

-

RESUME NON OFFICIEL

TABLE DES MATIERES

[Ce document, ainsi que d'autres informations concernant la Session extraordinaire consacrée aux enfants, est disponible sur le site officiel:

<http://www.unicef.org/specialsession/french/>]

INTRODUCTION

INTERVENANTS

THEMES PRINCIPAUX

- ◆ *Les événements tragiques du 11 septembre*
- ◆ *Réussites, échecs et engagements renouvelés*
- ◆ *Du Sommet du Millénaire à Johannesburg – les enfants au centre des débats*
- ◆ *Renforcer la coopération internationale et régionale*
- ◆ *Leadership et volonté politique*
- ◆ *Recherche de partenariats représentatifs et participation*
- ◆ *Vaincre la pauvreté*
- ◆ *Protéger les enfants de la guerre*
- ◆ *Lutter contre le VIH/SIDA*
- ◆ *Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation et des sévices*
- ◆ *Garantir à tous une éducation de qualité*
- ◆ *Promouvoir la santé et la nutrition*
- ◆ *Tirer parti des avancées technologiques*
- ◆ *Protéger l'environnement pour les enfants*
- ◆ *Mettre en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant*
- ◆ *Reconnaître et soutenir le rôle central de la famille*
- ◆ *Promouvoir la participation des enfants*

INTERVENTIONS DES JEUNES DELEGUES AUX DEBATS PLENIERS

ADOPTION DU DOCUMENT FINAL ET DES CONCLUSIONS

INTRODUCTION

La 27e Session extraordinaire de l'Assemblée générale a réuni des dirigeants et des représentants de gouvernement, des ONG, des organismes intergouvernementaux et des observateurs, des entités du système des Nations Unies et des enfants qui, pendant trois journées complètes, ont engagé des débats animés. L'objectif était d'évaluer le suivi du Sommet mondial pour les enfants de 1990, d'identifier les défis restants et les nouveaux problèmes et de renouveler les engagements pris en faveur des enfants. Dans le climat de préoccupation et d'insécurité qui régnait dans le monde, les enjeux de cette réunion sont apparus plus urgents que jamais.

« Cette Session extraordinaire consacrée aux enfants va bien au-delà de ce que son titre pourrait laisser supposer », a déclaré le Secrétaire général Kofi Annan dans son allocution inaugurale, « Il y est question de l'avenir de l'humanité ». Après avoir observé que la Session était véritablement extraordinaire en ce qu'elle permettait pour la première fois aux enfants d'exprimer leurs propres opinions, il a conjuré les adultes de les écouter attentivement, car « Un monde fait pour les enfants ne peut se construire qu'avec l'aide des enfants ». S'adressant ensuite directement aux jeunes, M. Annan a reconnu que les adultes avaient échoué à défendre les droits les plus élémentaires d'un grand nombre d'entre eux. La Déclaration du Millénaire, toutefois, promettait de remédier à cette situation, et la Session extraordinaire rappelait que cette promesse leur était faite à eux, la génération future. Comme le Dr Han Seung-soo, Président de l'Assemblée générale l'a souligné dans son discours de bienvenue, « les enfants du monde nous regardent. Ils s'attendent à ce que nous tenions les promesses qui sont faites ici. Ne les décevons pas ».

Après les déclarations d'ouverture, au nombre desquelles une allocution de l'Ambassadrice Patricia Durrant de la Jamaïque, Présidente du Comité préparatoire de la Session extraordinaire, un message du Forum des enfants a été délivré par deux jeunes déléguées : Mlle Gabriela Azurduy Arrieta de Bolivie et Mlle Audrey Cheynut de Monaco (voir le tableau à la page 77 pour le texte complet). Il a souligné, une fois de plus, le rôle important que jouent les enfants en tant que principaux bénéficiaires et participants des débats sur l'avenir. *« Nous ne sommes pas la source des problèmes ; nous sommes les ressources nécessaires pour les régler », disait le message des enfants. « Nous ne sommes pas des dépenses ; nous représentons des investissements... Vous dites que nous sommes l'avenir, mais nous sommes aussi le présent ».*

Mettant en avant le caractère historique de cette réunion, la Directrice générale de l'UNICEF Carol Bellamy a observé : *« C'est la première fois que l'Assemblée générale consacre une Session extraordinaire à la question des enfants. Et aucune grande réunion de l'ONU n'avait jamais auparavant invité autant d'enfants et de jeunes à titre de*

délégués officiels...leur participation est ce qui confère un caractère extraordinaire à la Session ».

INTERVENANTS

En tout, 187 représentants de gouvernement ont pris la parole durant le débat plénier de l'Assemblée générale, ce qui était en soi un nombre impressionnant. Les sessions se sont déroulées le matin et l'après-midi pendant trois jours et se sont poursuivies tard dans la soirée de la dernière journée. 67 délégués au sommet (43 chefs d'État et/ou de gouvernement ; 12 vice-présidents ; 2 princes héritiers ; et 10 vice-premiers ministres) ont fait des interventions. Les jeunes représentants de quatre gouvernements (Pays-Bas, Norvège, Suède et Togo) se sont exprimés devant l'Assemblée générale. Les représentants de huit entités des Nations Unies ont aussi fait des déclarations lors du débat plénier, ainsi qu'un représentant du Conseil économique et social. Douze observateurs aux Nations Unies et deux États non membres étaient représentés, ainsi que huit ONG. Outre les déclarations préparées à l'avance, les présidents des trois tables rondes ont brièvement présenté les points clés des débats animés auxquels ont pris part un grand nombre de participants, y compris des jeunes. D'autres déclarations ont été faites par des États membres, des ONG, des entités du système des Nations Unies et des observateurs lors des deux sessions du Comité ad hoc plénier.

Parmi tous les points de vue intéressants exprimés par un groupe si divers de participants, certains thèmes communs sont apparus, dont les principaux sont mentionnés ci-dessous.

THEMES PRINCIPAUX

♦ *Les événements tragiques du 11 septembre*

Plusieurs orateurs ont fait référence aux événements tragique du 11 septembre, qui ont contribué d'autant à souligner l'importance des enjeux de cette Session, ainsi que la nécessité, pour la communauté internationale, de faire bloc contre les menaces qui pèsent mettent en danger la paix et la sécurité. S'associant au deuil des États-Unis, les délégués ont aussi exprimé leur sympathie aux survivants et aux victimes du terrorisme du monde entier. *« Nous ne savons désormais que trop bien, après les effroyables événements du 11 septembre 2001, que l'avenir des enfants du monde ne sera pas assuré si les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité personnelle de tous ne sont pas éliminées dès aujourd'hui. Un acte de terrorisme commis dans un pays e tous ».* (Levy Patrick Mwanawasa, Président zambien). Certains délégués ont fait observer que les enfants étaient non seulement les victimes les plus innocentes du terrorisme mais aussi des recrues innocentes des activités terroristes elles-mêmes. La nécessité d'une solidarité et d'une coopération véritablement mondiales pour lutter contre le terrorisme planétaire a été largement reconnue, ainsi que l'importance à accorder à la prévention des conflits en investissant pour les enfant et en luttant contre la pauvreté.

♦ *Réussites, échecs et engagements renouvelés*

Les délégués ont examiné à la fois les progrès réalisés et les difficultés rencontrées au cours des dix dernières années pour promouvoir la survie, le développement et la

participation des enfants. Plusieurs d'entre eux ont rappelé la mise en œuvre de programmes d'action nationaux en faveur des enfants. La plupart ont repris à leur compte les conclusions du rapport de fin de décennie du Secrétaire général *Nous les enfants*, à savoir que malgré tout ce qui a été fait, beaucoup reste à accomplir. Certains délégués ont constaté que si des progrès importants avaient été réalisés en faveur des enfants au niveau national, des disparités internes continuaient d'exister. D'autres ont signalé que les progrès avaient été freinés par la pauvreté, la dette, la guerre et l'impact du VIH/SIDA. D'autres encore ont insisté sur l'urgence de problèmes et de défis entièrement nouveaux, qui requièrent la création de véritables partenariats internationaux et des engagements renouvelés. En bref : « *Nous devons combiner les programmes non réalisés au cours des dix dernières années aux problèmes futurs des enfants et de leurs familles* ». (Tommy G. Thompson, ministre américain de la Santé et des Services sociaux).

Pour les intervenants, la Session extraordinaire était un signe d'espoir et le document final la promesse de la communauté internationale d'unir ses efforts, d'aborder ces problèmes et de s'attacher véritablement à bâtir un monde digne des enfants. Le moment est venu de respecter les engagements souscrits pendant les dix dernières années et de prendre des initiatives concrètes.

Le Mexique a exhorté la communauté internationale à ne pas attendre dix ans de plus pour mobiliser la volonté et les ressources nécessaires en faveur de ceux qui représentent l'avenir du monde. *La République démocratique populaire lao* a déclaré que la Session extraordinaire était une occasion historique de réaffirmer la promesse de mener à terme, ensemble, le programme non réalisé du Sommet mondial et d'aborder les nouveaux problèmes afin de bâtir un monde meilleur pour les enfants. *Le Botswana* a souligné la nécessité de réaffirmer les engagements internationaux pour atteindre les objectifs remarquables du Sommet ainsi que pour relever les nouveaux défis. *La Géorgie* a fait valoir que la communauté internationale devait à présent s'attacher à élaborer un Plan d'action réaliste et souple, axés sur les résultats, et bénéficiant d'une réelle assise financière. *Saint-Marin* a lancé un appel en faveur de la promotion d'une conscience commune civile et humanitaire, d'une culture de la paix et de stratégies fiables de développement social pour que l'amélioration de la vie des enfants soit au cœur de toutes les questions nationales. *Le Honduras* a fait savoir que comme dans le domaine des affaires et du commerce, la mondialisation de la solidarité contribuerait à la création d'un meilleur environnement pour tous les jeunes du monde.

◆ ***Du Sommet du Millénaire à Johannesburg – les enfants au centre des débats***

Les intervenants ont souligné que les enfants étaient un trésor inestimable et que leur bien-être devait être au cœur du développement durable. Beaucoup se sont accordés à reconnaître que les problèmes des jeunes sont liés à des défis à plus grande échelle dans les domaines politique, économique et social. Ils ont donc insisté sur la continuité des engagements pris lors de la Session extraordinaire et du Sommet du Millénaire, de la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey, Mexique (mars 2002) et du Sommet sur le développement durable à Johannesburg (août 2002) – qui doivent tous, en dernier ressort, servir les intérêts des enfants. « *Les enfants*

méritent d'être au cœur de notre programme de développement et des efforts de coopération internationale ». (Begum Khaleda Zia, Premier ministre du Bangladesh)

Les délégués ont rappelé que les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire étaient, entre autre, de réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile et de trois quarts le taux de mortalité des mères d'ici à 2015. À cette fin, des services de prévention accessibles et efficaces doivent être mis en place. Mais nombre d'entre eux ont constaté que la mondialisation rapide nuit aux efforts des gouvernements en matière de protection sociale, et que les filets de sécurité cèdent sous la forte pression des facteurs du changement. Les acteurs mondiaux et l'Organisation des Nations Unies ont donc été priés de trouver des solutions adéquates pour aider les sociétés mal préparées à atteindre à la fois les Objectifs de développement du Millénaire et ceux de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Car comme la Norvège l'a déclaré : « *Les enfants sont au cœur de tous les Objectifs de développement pour le Millénaire, en commençant par la lutte contre la pauvreté* ». (Hilde F. Johnson, ministre norvégienne du Développement international)

De même que les Objectifs de développement pour le Millénaire fournissent à la communauté internationale un cadre stratégique utile pour vaincre la pauvreté, le Consensus de Monterrey signale un progrès indéniable et fondamental en matière de financement international du développement. Les investissements en faveur des enfants sont en outre essentiels. « *Nous croyons véritablement que tous les groupes de la société doivent investir en faveur des enfants, car c'est la meilleure assurance, à l'échelle des pays et du monde, d'atteindre le développement durable et la stabilité sociale, économique et politique* ». (Korn Dabbaransi, Vice-Premier ministre et chef de délégation, Thaïlande)

Les Pays-Bas ont déclaré que les donateurs devaient respecter l'engagement existant prévoyant l'affectation de 0,7 pour cent de leur PIB à l'aide publique au développement, en fonction du calendrier spécifique établi à Monterrey. Aucun des pays à faible revenu qui ont adopté une stratégie crédible de réduction de la pauvreté ne doit échouer faute d'un financement extérieur. Les pays en développement, quant à eux, doivent mettre de l'ordre dans leurs propres affaires. *Le Royaume-Uni* a demandé que des engagements accélérés soient pris en faveur des pays pauvres très endettés afin d'enclencher un cercle vertueux d'allègement de la dette, de réduction de la pauvreté et de développement durable, en insistant sur la nécessité de la bonne gouvernance. *Le Maroc* était d'avis qu'il fallait donner un visage humain à la mondialisation en faisant un usage rationnel des ressources disponibles et en renforçant la coopération sud-sud et la coopération internationale. Il faisait ici allusion aux engagements pris à Monterrey en matière de financement du développement, qui laissent espérer que le niveau de l'aide publique ne décevra pas les attentes des pays en développement. *Le Venezuela* a rappelé qu'il avait proposé à Monterrey la création d'un fonds international humanitaire au profit des enfants des pays en développement, alimenté par un pourcentage du remboursement de la dette extérieure et un pourcentage des dépenses militaires.

◆ ***Renforcer la coopération internationale et régionale***

Un grand nombre de délégués ont déclaré que la solidarité mondiale et une coopération active aux niveaux régional et international étaient nécessaires si l'on voulait obtenir des résultats positifs pour les enfants. Attirant l'attention sur la nature de plus en plus transfrontière des atteintes au bien-être des enfants, plusieurs orateurs ont vanté les mérites de la coopération régionale. Certains délégués se sont félicités de leur appartenance à des mécanismes régionaux de coopération. Beaucoup d'entre eux ont jugé positifs l'élaboration de programmes régionaux et le processus d'examen liés au suivi du Sommet mondial et aux préparatifs de la Session extraordinaire. À cet égard, les délégations ont rappelé que les engagements communs adoptés à Beijing, à Berlin, au Caire, à Katmandou et à Kingston indiquaient la voie à suivre pour l'avenir. De nombreux intervenants ont aussi souligné l'importance de la solidarité, de la coopération et de l'aide internationale pour créer les conditions propices au respect des droits des enfants.

La Bosnie-Herzégovine a fait valoir que les droits des enfants devaient être défendus aux niveaux de l'État, des régions et du monde si l'on voulait faire une réelle différence pour la génération future. *La Chine* a préconisé une coopération internationale efficace dans le domaine de l'enfance et a signalé que le fossé entre le Nord et le Sud devait être comblé. *Sainte-Lucie* a exhorté la communauté internationale à instaurer les conditions favorables qui permettraient de répondre à l'appel légitime des enfants. *La République fédérale de Yougoslavie* a souligné l'importance vitale de l'aide internationale et de la coopération régionale, et a rappelé qu'il fallait mobiliser les ressources et forger les partenariats nécessaires pour mener des réformes extensives dans les domaines économique, social et institutionnel. *Le Congo* a préconisé la formation de partenariats durables avec les pays en développement aux niveaux national, régional et international. *La République démocratique populaire lao* a lancé un appel aux pays industrialisés et aux organisations internationales pour qu'ils continuent de prêter assistance aux pays les moins avancés. *La Guinée-Bissau* s'est adressée à la communauté internationale pour lui demander de mobiliser des ressources suffisantes et a fait valoir que le bien-être de tous, notamment des enfants, dépendait de la prospérité du « village mondial ». Pour *Les Comores*, le travail de la communauté internationale ne serait pas achevé tant qu'il y resterait un enfant sans avenir.

◆ *Leadership et volonté politique*

Les intervenants se sont montrés éloquents quant à la nécessité d'un leadership éclairé et d'une volonté politique ferme pour garantir un monde digne des enfants. Leurs mots parlent d'eux-mêmes :

- ◆ « *Un engagement politique renouvelé et une distribution adéquate des ressources sont des facteurs clés pour atteindre tous les objectifs que nous nous sommes fixés* ».
(M. Ion Iliescu, Président roumain).
- ◆ « *Notre devoir envers les enfants nous dicte de mobiliser la volonté politique nécessaire pour répondre à leurs besoins de base. Nous ne pouvons pas les décevoir. La situation est critique* ».

(Dr Ali Mohamed Shein, Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie)

- ◆ « *Notre responsabilité, en tant que dirigeants du monde d'aujourd'hui, est de donner aux générations à venir l'espoir et la possibilité de vivre dans un milieu où les jeunes seront mieux compris, mieux respectés et où ils auront le droit d'être aimés* ».

(M. Beriz Belki, Président de la Présidence de Bosnie-Herzégovine)

- ◆ « *Sans engagement politique ferme au plus haut niveau, nous ne pourrons pas réformer ou modifier nos politiques, nos programmes, nos budgets et nos institutions. C'est la vision des dirigeants et la volonté des décideurs qui nous permettront de bâtir un monde digne des enfants* ». (M. Korn Dabbaransi, Vice-Premier ministre thaïlandais)
- ◆ « *L'avenir de nos enfants dépend des dirigeants à tous les niveaux et des choix qu'ils feront* ». (Ambassadrice Ellen Margrethe Løj, représentante permanente du Danemark auprès des Nations Unies)
- ◆ « *Le respect des droits des enfants ne relève pas de la simple charité ; c'est un défi politique – exigeant une vision politique et des décisions politiques prises en toute connaissance de cause* ». (Ambassadeur Thomas Hammarberg, Suède)
- ◆ « *Avons-nous la volonté politique d'apporter une solution mondiale concertée aux problèmes qui se posent dans le monde ? La réponse à cette question ne peut être qu'affirmative car nous devons protéger nos enfants et nous n'aurions aucune excuse de ne pas le faire*. (Dr Attiya Inayatullah, ministre pakistanais de l'Émancipation de la femme, du Bien-être social et de l'Éducation spéciale)
- ◆ « *... nous devons comprendre et admettre que le respect des droits de l'enfant repose avant tout sur une volonté politique sincère, et, ce qui est tout aussi important, sur la mobilisation des ressources nécessaires, faute de quoi la situation n'évoluera pas* ».

(S.A. Sheikha Mozah bint Nasser Al-Misnad, Présidente du Conseil suprême des questions familiales, Qatar.)

◆ **Recherche de partenariats représentatifs et participation**

Une majorité écrasante de participants s'est déclarée en faveur de la création de partenariats à tous les niveaux de la société, regroupant le plus large échantillon possible d'acteurs et de bénéficiaires, pour promouvoir un mouvement élargi en faveur des enfants. Si les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer, notamment pour prendre l'initiative, définir des politiques et mobiliser des ressources, ils ne peuvent ni ne doivent toutefois pas assumer toutes les responsabilités. C'est pourquoi ils doivent encourager la mise en œuvre de vastes processus participatoires regroupant des ONG et des organisations de la société civile, des parents et autres dispensateurs de soins, des écoles, les pouvoirs religieux, des associations de femmes et le secteur privé, et mettre leurs efforts à contribution. Plusieurs délégués ont cité les résultats positifs obtenus par de tels processus participatoires représentatifs créés dans le cadre du suivi national du Sommet mondial et de la participation au Mouvement mondial en faveur des enfants.

La Thaïlande a fait savoir qu'elle avait obtenu du secteur privé d'importantes ressources financières pour soutenir ses programmes en faveur des enfants. *Les Philippines* ont

déclaré que les partenariats forgés avec le secteur privé, la société civile et les organisations internationales au cours des dix dernières années étaient la « meilleure pratique » à adopter pour répondre aux besoins des jeunes. *Le Viet Nam* a recommandé que la participation des familles, des dispensateurs de soins et des groupes communautaires soit sollicitée pour mettre en œuvre des politiques et des programmes. *El Salvador* a mis en avant la mobilisation des institutions publiques et privées. *Le Paraguay* accordait une grande importance à la participation des ONG, de la société civile et du secteur privé pour élaborer des politiques et des programmes en faveur des enfants. *Kiribati* a parlé du travail accompli par son gouvernement en partenariat avec les parents, les conseils insulaires, les églises et les groupes de la société civile. *Chypres* a fait mention des programmes sociaux élaborés avec des ONG et des organisations communautaires. *Les Maldives* ont reconnu l'importance de l'émancipation des femmes en tant que principales protagonistes du développement et de la défense des intérêts des enfants dans leur pays. À *Tonga* également, les femmes sont considérées comme des partenaires particulièrement utiles, au même titre que les ONG qui se chargent, par exemple, d'accueillir les enfants dans des centres préscolaires pour combler l'écart entre ce que les mères leur apprennent et l'éducation primaire conventionnelle. Au *Niger*, les chefs des communautés locales sont encouragés à mettre leurs riches connaissances culturelles et historiques au service de la promotion du bien-être des enfants. *La Belgique* a fait valoir que seuls la réflexion, l'action collective, le volontarisme et l'engagement donnaient un sens à l'action humanitaire et à la responsabilité politique. *L'Australie* s'est déclarée en faveur de partenariats entre les gouvernements, le secteur des affaires, les communautés et les familles pour offrir aux enfants des services innovants. *La République fédérale de Yougoslavie* a affirmé pour sa part que les partenariats conclus entre gouvernements et ONG étaient essentiels pour transformer les droits des enfants en réalité concrète.

◆ *Vaincre la pauvreté*

La pauvreté, « *l'ennemi commun de l'humanité* » (*Algérie*), a été identifiée par la vaste majorité des intervenants comme l'obstacle le plus grave menaçant le bien-être des enfants. C'est aussi la cause sous-jacente des atteintes aux droits de base des enfants qui entrave le plus les progrès en matière de survie, de développement et de protection. L'une après l'autre, les délégations ont décrit la misère indicible engendrée par la pauvreté généralisée et ont préconisé une action concertée en matière d'élimination de la pauvreté, d'allègement de la dette, de commerce international et d'aide au développement. Les participants ont précisé que ces initiatives devaient être liées à des mesures propres à garantir une gestion responsable des affaires publiques. Le fait que la pauvreté s'aggrave et que les inégalités s'accroissent à une époque de prospérité inégalée due à des avancées technologiques remarquables et à une nouvelle économie fondée sur la connaissance suggère que le véritable problème n'est pas le manque de ressources ou de moyens, mais celui d'une volonté politique, d'un engagement politique et d'une vision politique (*Trinité et Tobago*). De nombreux délégués ont reconnu que les efforts déployés à ce jour pour réduire la pauvreté avaient été trop lents et qu'ils devaient s'accélérer, en traduisant les bonnes intentions et les belles paroles en mesures concrètes (*Danemark*). Une solidarité accrue et une meilleure coopération sont essentielles, car « *lorsqu'il s'agit des*

enfants, nos obligations ne s'arrêtent pas aux frontières nationales ». (Thomas Hammarberg, Suède)

Si toutes les régions sont touchées, les délégations africaines ont fait une description particulièrement éloquente des effets désastreux de la pauvreté et du sous-développement caractérisé sur les enfants – exhortant la communauté internationale à répondre l'appel de la Déclaration du Millénaire en faveur de l'enfant africain. Considérant que cette région enregistre que les taux les plus élevés de mortalité infantile et les taux les plus faibles de vaccination et de fréquentation scolaire, les effets combinés de la pauvreté, des conflits armés et du VIH/SIDA sont tels que la situation des enfants « *reste synonyme d'angoisse, de souffrances physiques et de désespoir* ». (M. Paul Biya, Président camerounais). Tandis que les dirigeants africains reconnaissaient leur part de responsabilité et mentionnaient certains progrès accomplis en faveur des enfants au cours des dix dernières années, ils ont préconisé une solidarité accrue entre la communauté internationale et les gouvernements africains, ainsi que le respect des engagements internationaux en matière de mobilisation de ressources. *L'Afrique du Sud* a fait valoir que c'était uniquement en travaillant ensemble que les nations africaines pourraient remédier aux problèmes importants qui freinent les efforts déployés en faveur des enfants – à savoir la pauvreté et le sous-développement caractérisé. Pour plusieurs délégations, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) était un instrument important pour faire avancer et respecter les droits des enfants, des femmes et des pauvres en Afrique, et faisait renaître l'espoir quand à l'avenir du continent et de ses enfants. D'autres ont déclaré que la *Position africaine commune* reflétait la vision collective d'une Afrique digne des enfants.

Les orateurs d'Amérique latine et des Caraïbes ont décrit des situations de crise et de désintégration économique et sociale dans leur région, ainsi que les inégalités croissantes dont sont victimes les enfants, en attirant l'attention sur les liens entre la pauvreté et le chômage, les enfants des rues, la drogue et la prostitution. Les pays en transition ont signalé des difficultés dues aux troubles économiques et sociaux provoqués par le passage à une économie de marché, reflétés par des suppressions de budgets sociaux et des privations pour les enfants. Les délégués asiatiques ont identifié la pauvreté en tant que principal ennemi des enfants, et l'élimination de la pauvreté en tant que condition préliminaire au développement et à la protection des enfants.

Plusieurs intervenants des pays industrialisés ont lancé un appel renouvelé pour que les efforts de réduction de la pauvreté s'intensifient.

Le Canada a préconisé une action commune pour lutter contre la pauvreté et atténuer son impact sur les enfants à travers la poursuite de programmes élargis et mieux exécutés d'allègement de la dette des pays très endettés, alliés à une bonne gouvernance. *La Norvège* a fait valoir que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour faire reculer la pauvreté et que les pays en développement et industrialisés devaient se mobiliser. Elle a instamment demandé aux pays riches de respecter la cible de 0,7 pour cent de leur PIB établie par l'ONU en matière d'aide publique au développement et d'affecter ces fonds à des programmes efficaces d'élimination de la pauvreté. Le Plan

d'action élaboré par *la Norvège* pour lutter contre la pauvreté dans le Sud d'ici à 2015 prévoit d'augmenter l'aide publique au développement à 1 pour cent de son PIB d'ici à 2005. *Le Royaume-Uni* a déclaré qu'un nouveau contrat de développement devait être conclu, en vertu duquel aucun pays véritablement engagé dans la voie de la bonne gouvernance, de la réduction de la pauvreté et du développement économique ne devrait manquer de ressources pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2015.

◆ ***Protéger les enfants de la guerre***

Des plaidoyers passionnés ont été prononcés en faveur d'une action concertée et d'un engagement au niveau international pour mettre fin aux brutales violations des droits des enfants pendant les conflits armés. *Saint-Vincent et les Grenadines* ont rappelé la « *honte universelle* » que les statistiques alarmantes des enfants touchés par la guerre suscitaient. *La Belgique* a évoqué l'intensité sans précédent des conflits ethniques et des guerres civiles depuis le Sommet mondial et la fin de la guerre froide, et le fait que les enfants sont délibérément pris pour cibles ou deviennent des « *victimes collatérales* ». *La Géorgie* a rappelé les conflits, les mouvements séparatistes et le nettoyage ethnique qui ont lieu dans de nombreuses régions du monde, et a déclaré que l'indifférence à ces souffrances était « *l'ennemi et le péché principal de l'humanité* ». D'autres délégations ont dénoncé les conflits qui engendrent « *des flots de réfugiés* » et la mort de millions d'innocents au cours d'affrontements et d'actes de violence dictés par la cupidité et la haine. *La République-Unie de Tanzanie* a fait valoir que la paix est synonyme de développement, qui signifie quand à lui que les enfants peuvent se développer ; c'est donc aux dirigeants qu'il incombe de protéger les enfants des conflits armés. *Le Ghana* a déclaré : « *Nous devons prendre des mesures pour mettre fin aux effets désastreux des conflits armés sur les enfants* », ajoutant que « *la communauté internationale doit se montrer plus ferme pour traduire en justice tous ceux qui commettent des crimes de guerre, notamment contre les femmes et les enfants, de telle sorte à décourager à l'avenir les auteurs potentiels de ces crimes haineux* » (S.E. Alhaji Aliu Mahama, Vice-Président, Ghana).

Le sort des enfants palestiniens a été évoqué avec la plus vive inquiétude par nombre de délégués, qui ont fait appel à la responsabilité collective pour mettre fin aux effusions de sang et trouver un règlement pacifique et juste pour les deux parties au conflit. « *Les enfants sont, en fin de compte, les mêmes partout. Ce sont des êtres innocents et pleins d'espoir qui ne doivent pas porter le fardeau du passé parce qu'ils appartiennent à l'avenir* » a déclaré la première dame d'Égypte (Mme Suzanne Moubarak, chef de la délégation de la République arabe d'Égypte). Elle a signalé, avec d'autres personnes, que les répercussions du conflit actuel se faisaient sentir dans toute la région, semant la peur et la haine dans le cœur des enfants des deux camps, annihilant tout esprit de tolérance et créant une atmosphère de désespoir et d'incertitude qui laisse la voie libre à la violence. Plusieurs délégations ont aussi fait état des effets nuisibles des sanctions, des embargos et des mesures unilatérales sur les enfants. *L'Iraq* a vivement critiqué l'impact négatif des sanctions sur son développement national et les droits des enfants, signalant une forte hausse de son taux de mortalité infantile. *La Malaisie* a demandé que des sanctions ne soient prises qu'en dernier recours et après avoir effectué une analyse détaillée de leur impact.

Le Canada a qualifié le traité d'Ottawa, le statut de Rome, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la participation des enfants aux conflits armés et la conférence de Winnipeg sur les enfants touchés par la guerre d'étapes majeures pour régler ce problème. *Le Ghana* a exhorté tous les États membres à ne plus recruter ou utiliser d'enfants dans les forces armées et à ratifier et à mettre en œuvre rapidement le Protocole facultatif. Durant la Session extraordinaire elle-même, nombre de gouvernements ont marqué leur engagement en annonçant leur décision de signer et/ou de déposer les instruments de la ratification. Certains pays sortant d'un conflit ont décrit les efforts de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats qu'ils avaient entrepris, ainsi que les mesures adoptées pour renforcer les capacités des enfants touchés par la guerre (*Congo ; République démocratique du Congo ; Liberia*). D'autres (*El Salvador et Guatemala*) ont signalé les accords de paix sur lesquels s'appuieront les futurs progrès. *La Norvège* a instamment prié la communauté internationale d'investir davantage en faveur de la prévention des conflits.

◆ **Lutter contre le VIH/SIDA**

De nombreux intervenants ont décrit les effets dévastateurs de l'épidémie de VIH/SIDA sur les enfants. Cette maladie, avec la pauvreté et la guerre, représente l'une des menaces les plus graves au respect des droits des enfants. Les propositions formulées et les mesures prises pour remédier à cette situation ont aussi été évoquées. Les participants ont convenu que le combat mené contre le SIDA est un combat pour les enfants du monde et que des mesures doivent être prises de toute urgence .

Au *Lesotho*, le VIH/SIDA, qui s'ajoute à une pauvreté extrême, est l'une des causes principales de la désintégration des familles, de la baisse de la fréquentation scolaire et de l'exploitation des enfants. *Le Botswana* a constaté que les progrès accomplis en faveur des enfants s'étaient inversés sous l'impact dévastateur de la maladie – la mortalité des moins de cinq ans et le nombre d'orphelins ont augmenté. *La Zambie* a évoqué la magnitude du problème des enfants orphelins du SIDA, et *le Nigeria* a rappelé à l'assemblée que l'Afrique était le continent où les jeunes qui ont perdu leurs parents sont le plus nombreux. *Le Sénégal* a fait mention de sa participation à la recherche sur le SIDA. *Le Burkina Faso* a signalé la création d'un fonds d'affectation spéciale au profit des orphelins du SIDA. *L'Ouganda* a fait état des succès remportés au niveau national pour réduire la transmission de la maladie et *l'Uruguay* a signalé une baisse générale de ses taux de mortalité due au SIDA. En *Éthiopie*, des conseils et des secrétariats nationaux et régionaux sur le VIH/SIDA ont été créés. En *Namibie*, le gouvernement a mis en place un programme national de surveillance du SIDA et élabore des directives nationales relatives aux soins et à la protection des orphelins. Au *Swaziland*, un programme en faveur de la santé à l'école a été mis en œuvre, des informations sur le VIH/SIDA ont été intégrées au programmes scolaires et l'éducation pour les pairs est promue dans le cadre de clubs de la santé. À la *Barbade*, le Premier ministre a été placé à la tête d'une commission nationale sur le VIH/SIDA. Des plans stratégiques ont été élaborés dans de nombreux pays d'autres régions où le SIDA est également perçu comme une menace. Plusieurs donateurs (par exemple *l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, l'Italie et le Japon*) ont fait état de leurs contributions à la lutte mondiale contre le SIDA, à la fois

dans leur pays et par le biais de programmes d'assistance qui comprennent notamment un soutien au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose.

◆ ***Protéger les enfants de la violence, de l'exploitation et des sévices***

La nécessité de protéger les jeunes contre toutes les formes de maltraitance est mieux acceptée depuis le Sommet mondial, et les délégués ont élevé la voix pour dénoncer certaines violations de leurs droits telles que le travail des enfants ; l'utilisation d'enfants soldats ; l'exploitation sexuelle et les sévices ; la traite d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants ; et la montée de la violence exercée contre les enfants. « *Que ceux d'entre nous qui utilisent des enfants pour faire la guerre trouvent le courage de mettre fin à cette pratique. Que ceux d'entre nous qui maltraitent des enfants – qu'il s'agisse de parents, de membres du clergé ou d'étrangers – cessent de le faire.... Assurons-nous que notre vision de l'avenir soit claire et prenons des mesures urgentes pour protéger notre monde et nos enfants contre toute future profanation* ». (Mme Girlyn Miguel, ministre du Développement social, des Affaires ecclésiastiques et de la Femme, Saint-Vincent et les Grenadines. Toutes les nations ont été priées de « dire non » à ces pratiques honteuses et dégradantes (*Rwanda*). La Session extraordinaire doit envoyer un message clair qui condamne la maltraitance des enfants (*Andorre*), et des mesures doivent être prises pour durcir les poursuites et les peines à l'encontre de ceux qui commettent des crimes contre les enfants (*Monaco*).

Plusieurs pays ont décrit les mesures qu'ils avaient prises pour protéger les enfants contre les mauvais traitements, notamment l'élaboration de politiques et l'adoption de lois ; la formulation de plans d'action et de programmes nationaux ; et des initiatives de coopération régionale.

À la suite des conférences internationales de Stockholm et de Yokohama sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, plusieurs pays ont élaboré des plans d'action et des programmes nationaux pour lutter contre la traite des enfants (*Bénin ; Bosnie-Herzégovine ; Côte d'Ivoire ; Cambodge ; Mali, entre autres*). Les mesures envisagées comprennent l'adoption d'une législation mieux adaptée permettant d'engager des poursuites contre les responsables et la coopération intrarégionale. *Le Myanmar* a fait valoir qu'il coopérait activement avec d'autres pays de la région du Mékong et avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour lutter contre la traite internationale d'êtres humains, notamment des femmes et des enfants. Plusieurs pays d'Amérique latine ont décrit les difficultés liées à la protection et à la réinsertion des enfants des rues (*République dominicaine et Uruguay*). En *El Salvador*, des programmes nationaux sont actuellement élaborés pour mieux protéger les jeunes (travail, exploitation et vente d'enfants) et des lois relatives à la violence familiale et à la justice des mineurs ont été adoptées. Au *Swaziland*, une cour pour jeunes délinquants a été créée et des tribunaux pour enfants ont été mis en place après la guerre (*République centrafricaine*). Les programmes de prévention et de traitement de la toxicomanie revêtent une priorité essentielle dans certains pays (*Hongrie ; Kirghizistan ; Suriname*). *Tonga* a enregistré une hausse de la prostitution infantile, et une aide d'urgence a été octroyée par la Reine de Tonga.

Plusieurs délégués ont préconisé des mesures pour lutter contre la violence familiale et la maltraitance. *La Nouvelle-Zélande* a expliqué que sa stratégie de prévention de la violence au foyer avait été adoptée pour permettre aux familles de vivre sans violence. *L'Allemagne* promet aussi une éducation sans violence. Dans *15 pays du Forum des îles du Pacifique*, des ONG fournissent la plupart de l'aide octroyée aux victimes de la violence familiale. À *Grenade*, le mois d'avril est consacré à la sensibilisation et à la prévention de la maltraitance des enfants. Plusieurs pays ont élaboré des programmes qui visent à mettre fin aux mutilations sexuelles féminines (Bénin ; autres). *Haïti* a adopté une loi contre les châtiments corporels à l'occasion de la célébration de son bicentenaire. D'autres pays se sont dotés de lois contre la maltraitance et la négligence (*Belize ; Cuba ; Papouasie-Nouvelle-Guinée*). Beaucoup de pays ont pris des mesures pour lutter contre le travail des enfants, notamment dans le contexte du Programme international de l'OIT sur l'élimination du travail des enfants, auquel contribuent de nombreux donateurs. Les deux Protocoles facultatifs de la Convention relative aux droits de l'enfant ont été qualifiés d'instruments clés en matière de protection des enfants ; les pays ont été exhortés à les signer, ainsi que d'autres instruments importants tels que la Convention No. 182 de l'OIT.

◆ ***Garantir à tous une éducation de qualité***

De nombreux pays ont souligné l'importance de l'éducation en tant que droit fondamental et pierre de voûte du développement, et ont fait état des progrès accomplis et des défis à relever dans ce domaine. Plusieurs intervenants ont signalé avec fierté les progrès accomplis pour garantir une éducation de base gratuite et complète de bonne qualité, ainsi que les mesures spéciales visant à réduire l'écart entre les garçons et les filles (*Bangladesh ; Bénin ; Équateur ; Inde ; Kazakhstan ; Malawi ; Namibie ; Népal ; Yémen ; Zambie*). Des efforts spéciaux ont été consentis dans certains pays en faveur des enfants exclus (jeunes ayant abandonné leurs études au *Venezuela* ; nomades et personnes déplacées au *Soudan* ; enfants autochtones au *Canada*.) Des programmes d'intégration des jeunes handicapés ont été décrits par un certain nombre de délégués (*Botswana ; République dominicaine ; Arabie saoudite ; Espagne*). *L'Afghanistan* a annoncé que plus de 2 millions d'enfants sont scolarisés depuis la réouverture des écoles, dont 673 000 filles. Une réforme de l'éducation a été lancée dans plusieurs pays pour améliorer la qualité de l'enseignement (*Lettonie ; Îles Marshall ; Sri Lanka ; Tunisie*). Certains pays ont fait état de progrès notoires en matière d'accès aux études secondaires (*Costa Rica ; Saint-Kitts et Nevis*), et des efforts spéciaux ont été déployés pour permettre aux mères adolescentes de poursuivre leur scolarité (*Saint-Kitts et Nevis et Zambie*).

De nombreux orateurs ont souligné l'importance de l'éducation et du développement des jeunes enfants (*Estonie ; Sénégal ; Saint-Kitts et Nevis ; Trinité et Tobago*), et *l'Uruguay* a fait valoir les progrès réalisés pour garantir une couverture à grande échelle aux enfants de 4 à 5 ans. La valeur de l'éducation en tant qu'arme contre le SIDA a été constatée par des pays tels que *le Botswana* et *l'Ouganda*. Certains étaient en faveur d'utiliser des moyens de communication sophistiqués et les technologies de l'information pour promouvoir le développement national (*Jordanie*). Le rôle de l'éducation en tant que vecteur de valeurs telles que la tolérance, le respect de la diversité et la démocratie a aussi été mis en avant (*Arménie ; Malawi ; Monaco*).

Les investissements en faveur de l'éducation ont été décrits comme des investissements pour l'avenir. Il a été reconnu que le futur d'un pays dépend de l'éducation qu'il offre à ses enfants (*Kirghizistan*). La Russie a annoncé que pour la première fois de son histoire moderne, les dépenses courantes consacrées à l'éducation excédaient celles de la défense nationale. Pour la Norvège, l'éducation devait être considérée à elle seule comme le moyen le plus efficace d'échapper à la pauvreté. L'éducation occupait une place prioritaire dans les programmes de coopération internationale de plusieurs pays donateurs (par exemple l'Italie ; le Japon). Le Royaume-Uni a exhorté les pays les plus riches à soutenir les efforts de la Banque mondiale pour accélérer l'initiative de l'Éducation pour tous d'ici à 2015.

◆ **Promouvoir la santé et la nutrition**

Plusieurs délégations ont décrit les mesures prises pour renforcer et étendre les services de santé primaire, citant à titre d'exemples positifs la réduction du taux de mortalité des nourrissons et des enfants, le recul de la malnutrition, l'extension de la couverture vaccinale, l'approvisionnement en eau propre, ainsi que les succès remportés dans la lutte contre l'avitaminose A et les troubles dus à la carence en iode. Les campagnes d'éradication de la poliomyélite ont aussi été évoquées. Certaines délégations ont parlé des stratégies menées à l'échelle des secteurs pour améliorer la santé des enfants (*Zambie*) ; d'autres ont évoqué les efforts consentis pour promouvoir une prise en charge partagée de la santé, s'appuyant sur la participation des communautés et des populations locales aux initiatives de soins de santé primaire (*Îles Marshall*). Toutefois, en contrepartie de ces signes manifestes de progrès, certains orateurs ont décrit des structures de santé totalement privées de ressources, une amélioration quasi inexistante de la mortalité maternelle et des taux de malnutrition et de mortalité stagnants chez les enfants. Le paludisme a été identifié comme l'une des principales causes de décès dans les régions où cette maladie est endémique. La sécurité alimentaire des ménages restait un sujet de préoccupation pour beaucoup (*Kenya ; Malawi ; Turkménistan*), ainsi que les maladies liées à l'évolution des modes de vie, la toxicomanie, l'alcoolisme et le tabagisme (*Liban ; Luxembourg ; Palau ; Vanuatu*).

Plusieurs délégations ont aussi parlé des droits et des besoins des adolescents en matière de procréation. Dressant le constat que les adolescents sont sexuellement actifs dans tous les pays du monde, le délégué danois a observé : « *Nous pouvons le nier, nous pouvons le passer sous silence, mais c'est un fait. Et en gardant le silence, nous signons l'arrêt de mort de millions d'adolescents de plus exposés aux risques du VIH/SIDA, des grossesses précoces et non désirées, des avortements dangereux et des maladies sexuellement transmissibles* ». (Ambassadrice Ellen Margrethe Løj, Représentante permanente du Danemark auprès des Nations Unies)

◆ **Tirer parti des avancées technologiques**

Plusieurs pays ont attiré l'attention sur le fait qu'il fallait combler le « fossé numérique » et éliminer l'écart croissant qui sépare le Nord du Sud en matière de technologie en privilégiant les transferts de technologies au sein de la coopération internationale (*Guinée équatoriale ; Honduras ; Pakistan*). Alors que les progrès technologiques se multiplient à

un rythme accéléré, cet énorme potentiel doit être pleinement et équitablement exploité (*Chine ; Guyana*). Les avancées de la science et de la technologie – y compris la recherche – doivent bénéficier aux enfants des pays en développement (*Jamaïque*). La technologie et les connaissances des entreprises privées doivent être utilisés pour générer un plus grand nombre de projets sociaux (*Pérou*). Les délégués ont reconnu que le manque d'accès à des outils pédagogiques et des équipements de communication modernes freinait les progrès des jeunes et les plaçaient dans une situation d'infériorité sur le marché du travail (*Panama*). Plusieurs pays ont donc souligné les efforts qui visent à mettre à jour l'utilisation des technologies de l'information à l'école (*Australie ; Géorgie ; Maurice*). Dans le même temps, certains délégués ont exprimé la nécessité de protéger les enfants des aspects négatifs d'Internet (*Maurice*).

◆ ***Protéger l'environnement pour les enfants***

Un certain nombre de problèmes liés à l'environnement ont été identifiés par les délégations. Ils comprenaient : les répercussions de la catastrophe Chernobyl sur la santé des enfants (*Bélarus ; Moldova ; Ukraine*) ; les résidus des produits chimiques toxiques utilisés pendant la guerre (*Viet Nam*) ; les effets nuisibles de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques (*Micronésie et Samoa*) et les problèmes urgents liés à la gestion de l'eau (*Tadjikistan*). Des problèmes particuliers liés à l'environnement urbain ont aussi été identifiés (*Vanuatu*). Des lois nationales sur l'environnement ont été adoptées (*El Salvador*) et l'importance de l'environnement dans l'éducation a été soulignée par plusieurs pays. *Le Canada* a appelé l'attention sur le fait que le développement économique ne doit pas se faire au prix de la dégradation de la planète. *La France* a évoqué le principe de la justice intergénérationnelle en matière de protection de l'environnement, qui permettra de s'assurer que les enfants grandissent dans un monde sans pollution et que les générations futures héritent d'un écosystème viable et protégé, où la diversité biologique sera respectée. La protection de l'environnement a été identifiée comme l'un des objectifs à inscrire à l'ordre du jour de la communauté internationale au cours des dix années à venir.

◆ ***Mettre en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant***

Pour de nombreux délégués, les mesures en faveur des enfants doivent fermement s'ancrer et prendre racine dans la Convention relative aux droits de l'enfant qui, avec ses Protocoles facultatifs, a fourni l'assise juridique, les impératifs moraux et la base essentielle des efforts internationaux menés en faveur des enfants. En tant que traité des droits de l'homme le plus ratifié dans l'histoire, la Convention, selon les délégués, doit rester au cœur des initiatives menées en faveur des enfants. Elle doit être pleinement mise en œuvre pour garantir que ses principes se traduisent en actions concrètes et que les droits qu'elle stipule deviennent des réalités. De nombreux orateurs ont attiré l'attention sur la puissante influence exercée par ce document au cours des dix dernières années ; en matière d'établissement de normes ; en tant qu'instrument de plaidoyer et de mobilisation sociale ; pour encourager la réforme judiciaire et la création de nouvelles institutions ; pour élargir notre vision des enfants ; et en tant que cadre d'action visant à placer les enfants en tête de l'ordre du jour international. *Le Viet Nam* a observé qu'au cours des dix dernières années, la Convention est devenue un facteur de motivation et un objectif noble pour tous les États parties, et a contribué à ce que les dirigeants du monde prennent

davantage conscience de leurs obligations envers les enfants. *Monaco* a affirmé qu'il était nécessaire de respecter et de protéger les droits des enfants conformément à ses principes, et que les États membres, qu'ils soient ou non partie à la Convention, avaient l'obligation de protéger les enfants.

Plusieurs délégués se sont engagés à mettre pleinement en œuvre la Convention et à faire de ce traité la pierre angulaire du suivi de la Session extraordinaire. À cet égard, *la Hongrie*, par exemple, a déclaré : « *Nous ferons de notre mieux pour que le document final définisse les priorités et les objectifs ciblés en tenant compte de tous les droits de l'enfant* ». (M. Imre Szakács, Secrétaire d'État, ministre hongrois de la Jeunesse et des Sports) et *la Nouvelle-Zélande* a instamment demandé la mise en œuvre de la Convention « *à l'aide de la Plate-forme d'action adoptée par cette Session extraordinaire* » (M. Steve Maharey, ministre néo-zélandais des Services sociaux et de l'Emploi). Comme l'a fait observer *la Papouasie-Nouvelle-Guinée*, la Convention ne traite pas seulement des droits des enfants mais aussi des obligations des adultes envers les générations suivantes. Pour de nombreux délégués présents à la Session extraordinaire, cela signifiait qu'il était temps de s'engager à bâtir un monde digne des enfants.

◆ ***Reconnaître et soutenir le rôle central de la famille***

La plupart des intervenants ont souligné l'importance de la famille en tant que fondement de la société, et des parents en tant que principaux dispensateurs des soins offerts aux enfants. Ils ont reconnu que le cadre familial, qui est la source des valeurs sociales et de l'éducation de base, exerce une influence déterminante sur la vie et l'avenir des jeunes. La famille permet aux enfants de jouir de leur droit le plus élémentaire – celui d'être aimé et de grandir dans un milieu affectueux et stimulant. En outre, les délégués ont considéré que l'exercice des droits des enfants était étroitement lié aux droits et aux obligations des parents. Des politiques de soutien des parents et des familles doivent donc être promues, et des programmes d'assistance sociale établis pour les appuyer dans leur rôle de dispensateurs de soins. Dans le cas de familles séparées ou de la mort des parents, des structures de soutien alternatives, notamment des services basés sur la communauté, doivent être disponibles. Plusieurs intervenants ont décrit des politiques nationales et des plans d'action visant à aider les familles. D'autres ont attiré l'attention sur les problèmes qui menacent le cadre familial et l'enfant qui y vit. Les délégués ont convenu qu'un soutien important accordé aux familles restait un élément essentiel pour promouvoir et protéger les droits des enfants.

La Hongrie a signalé que l'un des objectifs de son gouvernement avait été d'être le « gouvernement des familles » – en adoptant une politique familiale nationale et en créant des allocations destinées à améliorer les conditions de vie et la sécurité des familles, et à récompenser celles qui élèvent des enfants. Au *Costa Rica*, où un nombre croissant d'adolescentes non mariées et mal préparées à la maternité ont des enfants, des programmes ont été mis en place pour améliorer la capacité des jeunes mères à s'occuper de leurs enfants, et une nouvelle loi novatrice sur la responsabilité des pères a été adoptée. *La Slovaquie* a décrit la protection spéciale qu'elle accorde aux enfants nés hors mariage. Plusieurs pays ont adopté des politiques de congé parental visant à donner aux enfants un bon départ dans la vie. *La Finlande* a fait valoir que la coopération entre les

pouvoirs publics et les entreprises devait favoriser un équilibre entre travail et vie de famille. *La Grèce* a mis en œuvre un plan d'action national qui concède des avantages aux familles nombreuses et octroie une aide en matière de garde d'enfants. *L'Estonie* a évoqué les problèmes des enfants dont les parents travaillent beaucoup et n'ont pas beaucoup de temps, signalant qu'ils étaient susceptibles de souffrir de solitude et de détresse. *Le Mexique* a souligné l'importance de la communication entre parents et enfants. *Saint-Marin* a fait valoir que la famille doit être au centre des efforts d'éradication de la pauvreté, afin de briser le cercle vicieux de l'agression, de la violence et de la maltraitance des mineurs. *La France* a appelé l'attention sur le fait que pour améliorer le sort des enfants, il fallait renforcer le soutien accordé aux adultes, afin que ces derniers puissent mieux remplir leur rôle. En *Irlande*, le gouvernement s'est fermement engagé à aider les enfants en donnant à leurs familles et à leurs communautés les moyens de se prendre en charge. Pour *l'Arabie saoudite*, les droits des enfants sont la responsabilité des parents, de la société et de l'État, et leurs relations sont régies par la foi et un système de croyances et de valeurs. En *Libye*, la protection et le développement des enfants s'appuient sur le principe que « la famille est à la fois le berceau de l'enfant et son cadre social », le rôle de la mère étant particulièrement important. *L'Iran* a déclaré que la famille était responsable au premier chef de la protection et des soins des enfants, et a réaffirmé l'importance de la cellule familiale dans les plans et les stratégies de développement du pays.

◆ ***Promouvoir la participation des enfants***

Les participants ont unanimement reconnu la valeur de la participation des enfants au sein de la société, qui doit être encouragée en respectant leur liberté d'expression et leur droit à donner leur avis sur des questions qui les concernent. Il est clairement ressorti de nombreuses déclarations qu'une nouvelle vision des enfants et des jeunes en tant que citoyens, participants et partenaires est en train de naître. Les délégués ont fait valoir que les jeunes ne doivent jamais être considérés comme faisant partie des problèmes, mais plutôt des solutions. « *Ils sont notre atout principal. Ils sont nos partenaires pour l'avenir. Ils sont notre avenir* ». (Mme Hilde F. Johnson, ministre norvégienne du Développement international). La Session extraordinaire a contribué à promouvoir et à cultiver ce nouveau point de vue, afin que les enfants et les jeunes ne soient plus considérés comme des bénéficiaires passifs de la protection et des services, mais comme des personnes à part entière, ayant des droits et la capacité de participer à la prise des décisions qui les concernent. Les jeunes présents à la réunion n'en demandaient pas moins.

INTERVENTIONS DES JEUNES DELEGUES AUX DEBATS PLENIERS

Willmyn Aerds, une jeune représentante des *Pays-Bas*, a concédé que sa présence à la tribune de l'Assemblée signifiait que la participation des jeunes était prise au sérieux, mais elle a précisé que cela ne suffisait pas. « Nous sommes des experts dans notre domaine. Nous devons non seulement être consultés mais aussi participer au processus d'ensemble de prise de décisions ». Elle a aussi exhorté les gouvernements à ouvrir les yeux sur la sexualité des jeunes et à respecter les engagements du Caire afin d'offrir à tous des services de santé en matière de procréation – qui sont un droit et non un

privilège. Heidi Grande, jeune déléguée *norvégienne*, a parlé du changement apporté par la Convention relative aux droits de l'enfant – les jeunes ne sont plus des victimes mais des citoyens à part entière, et a déclaré que les enfants et les adolescents devaient contribuer à titre d'« experts » à résoudre les problèmes des jeunes de 8, 12, ou 17 ans dans leurs communautés respectives. La consultation de ces experts renforcerait l'efficacité des initiatives internationales menées en leur faveur. Maja Frankel, jeune déléguée *suédoise*, a aussi insisté sur l'importance de la volonté politique pour que la participation des jeunes soit efficace. Les enfants ne doivent plus être considérés comme un fardeau mais comme une ressource. Mabel Fati Houenouwa, présidente du Parlement des enfants du *Togo*, a évoqué les problèmes mondiaux du travail des enfants, de la vente d'enfants, du VIH/SIDA et des sanctions économiques, et a exprimé l'espoir de voir s'atténuer les souffrances des jeunes dans le monde.

Certains délégués ont lié les droits et la participation des enfants à l'ensemble des droits et des devoirs incombant à tout être humain, ainsi qu'à la notion élargie de citoyenneté : « *Tout progrès réel dans ce domaine doit être mesuré en fonction de l'évolution des libertés publiques, de la participation à la prise de décisions et à l'élargissement des fonctions et des rôles des organisations de la société civile dont l'action en faveur du développement humain est universellement reconnu* ». (S.A. Sheikha Mozah bint Nasser Al-Misnad, Présidente du Conseil suprême des affaires familiales, Qatar). En *Irlande*, l'un des objectifs clés de la première stratégie nationale jamais élaborée en faveur des enfants en 2000 a été d'écouter les jeunes et de les faire participer. Dans plusieurs pays, les parlements d'enfants, les conseils de jeunes et autres forums étaient considérés comme des structures essentielles pour garantir la participation des jeunes à une société démocratique. Pour que les enfants prennent part au développement à long terme de leur pays, les mentalités doivent changer et tous les jeunes doivent être traités comme des personnes capables d'enrichir la vie des autres (*Lesotho*). Reconnaisant le rôle essentiel des enfants dans le processus d'ensemble du développement national, *la Lettonie* a exprimé l'espoir que ses jeunes participants au Forum des enfants reviendraient chez eux et parleraient de leurs expériences à leurs parents, les responsables de leur communauté et leurs amis.

ADOPTION DU DOCUMENT FINAL ET DES CONCLUSIONS

À l'issue du débat plénier, la version définitive du document final a été présentée et adoptée. Plusieurs déclarations ont ensuite été faites pour clarifier certaines positions et interprétations. Le Président de l'Assemblée générale Han Seung-soo (République de Corée), félicitant de leur travail les responsables gouvernementaux, la société civile et les enfants, a précisé que la Session extraordinaire n'était pas une fin en soi, mais une étape importante au cours d'un long voyage commencé en 1990 avec le Sommet mondial, et poursuivi avec succès durant les années 90. C'était ce processus qui avait finalement conduit la communauté internationale à approuver un plan pour l'avenir des enfants dans un monde où leurs besoins de base seraient satisfaits et leurs droits respectés.

Carol Bellamy, qui a conclu les débats au nom du Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, a déclaré que cette réunion de trois jours avait été la première Assemblée

générale où l'on avait pu voir, mais aussi entendre des enfants. *«Ils ont conquis nos cœurs et captivé notre imagination. Leur énergie et leur enthousiasme ont été une source d'inspiration. Ils nous ont rappelé les promesses qui leur ont été faites dans le passé, et ils demandent maintenant des mesures concrètes »*. Le Secrétaire général a affirmé à maintes reprises que les investissements en faveur des enfants sont essentiels pour briser le cycle de la pauvreté. Soulignant que les objectifs adoptés dans « Un monde digne des enfants » sont au cœur des Objectifs de développement pour le Millénaire, elle a ajouté : *« Au nom du Secrétaire général, j'aimerais vous rappeler que le moment est venu de passer à l'action »*.

Plus d'information est disponible sur le site web UNICEF de la Session extraordinaire, sur la page intitulée "Un monde digne des enfants".